N°
80

Sport de nature, outils pratiques pour leur gestion

Outils de gestion et de planification

1.1 - Identifier les acteurs concernés par les sports de nature

Objectifs

Connaître les personnes ressources, leurs relations ainsi que les différentes instances et acteurs existants est une action primordiale à réaliser en préalable à toute autre.

Principe

Les acteurs intéressés par les sports de nature sont nombreux : collectivités territoriales, services de l'État, associations, pratiquants individuels, professionnels, acteurs de la protection de la nature, des sports, du tourisme, propriétaires et usagers du lieu… Il est donc nécessaire d'identifier les interlocuteurs pertinents. Ces acteurs, agissant à une échelle locale, sont directement concernés par les interventions des gestionnaires d'espaces naturels en matière de sports de nature. Sensibles aux enjeux de protection de leur support de pratique, ces interlocuteurs peuvent se révéler être de précieux partenaires.

Méthode

• Identifier l'échelle de travail

En fonction de la problématique à gérer, du projet de développement ou du conflit à dénouer, il est nécessaire de définir précisément le cadre dans lequel travailler : échelle spatiale (site restreint, territoire plus ou moins vaste), échelle temporelle (saisonnalité), vision sociale des pratiques (types de public, pratiquants locaux ou non, structuration de l'offre ou non). Cette définition influe sur la variété d'acteurs et la manière de les identifier.

• Rechercher les bons contacts

Deux approches gagnent à être menées en parallèle, à l'échelle départementale et à l'échelle locale.

La première approche consiste à entrer en contact avec certaines structures qui “mutualisent” des informations et peuvent être des relais pour obtenir noms et adresses. Le législateur a prévu que cette fonction soit assurée par la CDESI*, placée sous l’autorité du conseil général. Néanmoins, cette commission n’est pas systématiquement installée et certaines informations spécifiques ne transitent pas par elle. Les services déconcentrés de l’état, DDJS* et DRDJS*, les services sport et parfois environnement ou tourisme des conseils généraux, le mouvement sportif à travers les comités régionaux olympiques et sportifs et les CDOS* sont des interlocuteurs utiles.
Complémentaire, la seconde approche consiste à échanger avec les pratiquants sur le terrain. Ceux-ci peuvent être une source d’informations particulièrement riche pour obtenir les noms des associations, clubs… et de leurs personnes ressources, mais aussi pour connaître les pratiques. Le gestionnaire devra nécessairement travailler à cette échelle locale pour certaines catégories d’acteurs n’ayant pas de regroupement à une autre échelle. C’est souvent le cas des professionnels encadrants et des propriétaires concernés par le lieu de pratique.

D’une manière générale, il ne faut pas hésiter à recouper les informations collectées au niveau départemental avec les connaissances locales.

• Contacter

Les acteurs concernés du territoire de travail, une fois listés, peuvent être rencontrés pour confirmer leur rôle, connaître leurs objectifs et leurs actions. Le gestionnaire dispose ainsi d’un panorama précis des interventions possibles sur le site ou le territoire dont il a la charge ou la responsabilité. Par la suite, ces relations doivent être entretenues sur le long terme car un langage commun met du temps à s’acquérir.
De plus, les personnes changent et les rôles évoluent.

Haut de page

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB

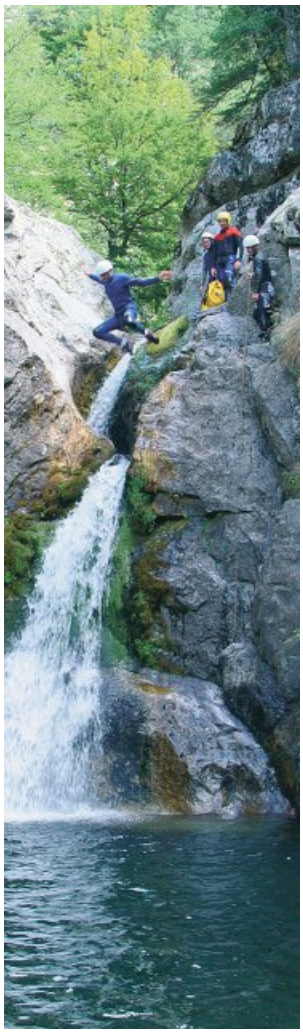

Canyon de la Borne en Haute Ardèche
© Photo Mathieu MORVERAND